

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Rentrée 2011

16 000 suppressions de poste au budget 2011,

«Nous y sommes allés à la tronçonneuse » (Mme Lagarde, ministre de l'économie)

Le Projet de Loi de Finance 2011 actuellement examiné par le parlement supprime 30 000 postes de fonctionnaires dont 16 000 dans l'Education nationale, en application du principe de non remplacement d'un fonctionnaire d'Etat sur deux partant à la retraite.

D'ici à 2012 400 000 postes doivent disparaître dans toute la Fonction publique !

Pour respecter son plan de réduction de 100 milliards d'euros des déficits publics pour satisfaire les « marchés financiers », le gouvernement accélère la mise en œuvre de la RGPP contre les services publics.

Aucune catégorie n'est épargnée

Fermeture de sections dans les LP, fermeture de milliers de classes et de collèges entiers comme dans les Hauts de Seine et la Loire Atlantique, de CMPP entiers comme dans le Gard, suppression de filière dans les lycées, fusion d'écoles, disparition des remplaçants et des RASED, fermeture de CIO en Côte d'or, Seine maritime, Tarn, Nord, Saône et Loire..., menace sur 3 des 9 sites du CNED...

A Lille le recteur engage une réflexion sur le devenir de 25 établissements du second degré...

La mutualisation des services dans les Inspections Académiques de l'académie de Nantes entraîne la fermeture de 10 postes.

Le budget s'inscrit dans un contexte de mise en œuvre des contre-réformes ministérielles

La mastérisation a permis la suppression de 18 202 emplois de stagiaires IUFM, l'aide personnalisée a servi de prétexte à la disparition de 3000 postes de RASED, la loi du 11 février 2005 sur le handicap remet en cause les postes et structures spécialisés.

Ce désengagement massif de l'Etat dans l'Education nationale intervient au moment où la députée Mme Tabarot propose que l'organisation de la semaine et de l'année scolaire soit transférée aux collectivités pour le 1^{er} degré et à chaque établissement dans le 2nd degré.

Toutes les « réformes », toutes les mesures ministérielles ont pour objectif d'organiser l'autonomie accrue des établissements (rapport Reiss, dispositif CLAIR, rythmes scolaires...) et le transfert des personnels vers les collectivités pour supprimer massivement des postes de fonctionnaires d'Etat.

S'organiser pour établir les besoins et aller chercher les postes avec Force Ouvrière

Pas plus qu'ils n'acceptent la loi sur les retraites, dont FO revendique l'abrogation, les personnels de l'Education nationale n'acceptent les suppressions de postes.

Les CTPD, les CTPA ont commencé à se réunir. Le CTPM du 17 décembre aura à l'ordre du jour les moyens pour la rentrée 2011. La FNEC FP FO invite ses sections à réunir les personnels pour :

- établir les besoins par école, collège et lycée, par service.
- rencontrer les chefs d'établissement, les IEN, les chefs de service pour présenter les besoins recensés et exiger toutes les informations sur les suppressions prévues.
- alerter les Unions départementales Force Ouvrière
- organiser les interventions auprès des autorités de l'Education nationale pour aller chercher les postes.

Montreuil, le 14 décembre 2010